

ANTILLES SÛRETÉ GUADELOUPE

APPEL DES GREVISTES A TOUS LES SALARIÉS :

Pôle Caraïbes, le 15 octobre 2020

Les débuts de notre grève

Notre grève a commencé le 6 septembre après plusieurs assemblées générales à l'appel de plusieurs élus au CSE. Nos payes avaient été arbitrairement diminuées alors que nous avons travaillé à plein temps en juillet et août. Le patron nous attribuait un nombre arbitraire d'heures de chômage partiel. Ces heures étaient payées par l'État et faisaient baisser nos salaires. Il y a une suspicion de fraude au chômage partiel. Par ailleurs, les accords de février 2020 n'étaient pas respectés.

Le Comité de grève

Nous, grévistes avons décidé de prendre en mains notre lutte. Tous les grévistes se réunissent tous les jours, syndiqués de différentes organisations syndicales, non syndiqués, élus ou non élus du personnel et décident des actions à mener. Nous nous sommes constitués en Comité de grève. Une équipe de 10 camarades a été élue pour diriger la grève.

ASG en cessation de paiement

Depuis le 1^{er} septembre, la direction a décidé de placer l'entreprise en cessation de paiement. Le 21 septembre, au vu du passif de la société qui s'élève à près de 2 millions d'euros, le tribunal de commerce a décidé le redressement judiciaire. La direction avait pourtant reconnu les 8 et 9 septembre, lors de négociations, qu'elle nous devait à tous de l'argent, notamment les arriérés de congés payés. Mais elle refusait de payer ! Les négociations ont été rompues. La grève s'est poursuivie. Nous, les grévistes avons pu dévoiler tous les mensonges et les magouilles de la direction contre tous les salariés. Nous sommes tous concernés.

Après 38 jours de grève

Mardi 13 octobre, Lubin, interrogé par la presse suite à notre action à Fonds Sarail, a déclaré qu'il est préoccupé « prioritairement » par le paiement de nos salaires. Il espère ainsi entretenir une division entre grévistes et non-grévistes. Il ment effrontément. C'est nous, les grévistes, les seuls à défendre tous les salariés. Les retards de paiement sur nos congés, la fraude au chômage partiel, la régularisation l'accord BINO depuis 2013, le retard de plusieurs années sur les primes PASA à tous les intérimaires et ex-intérimaires, c'est pour tout cela que nous sommes en grève depuis 40 jours !

Lubin est tellement « préoccupé » par le paiement de nos salaires qu'il continue à nous voler dans le cadre du redressement judiciaire. C'est ainsi que toutes les paies de septembre sont inférieures aux sommes indiquées sur le bordereau de créances présenté par le mandataire Me Yang-Ting et signé par le représentant des salariés, Ismar Foggea. Nous avons immédiatement demandé la rectification des salaires. Lubin "le grand défenseur de nos salaires" n'a fait de cadeau à personne ! Il a été encore plus loin, en ne payant pas les cotisations sociales depuis janvier 2020 pour la mutuelle, tout en continuant de les prélever sur nos salaires. Les cartes mutuelles se retrouvent bloquées. Cette dette s'élève à 32000€ ! C'est nous, les grévistes qui avons découvert le pot aux roses.

La direction ne veut pas céder

Depuis le 4 octobre l'inspecteur du travail Maxime Sauvaget a demandé à la direction de confirmer qu'elle était d'accord pour une médiation. La direction n'a pas répondu. En réalité, comme l'a déclaré Lubin à la presse, la direction attend le 5 novembre date de la prochaine audience devant le tribunal de commerce. La direction espère peut-être que l'entreprise sera liquidée et qu'elle continuera ses coups pourris. Cette direction sait très bien que nous, les grévistes, ne nous laisserons pas faire. **Il est encore temps pour que tous les salariés soient solidaires pour que nous obtenions tous gain de cause.**

SEULE LA LUTTE COLLECTIVE ET DÉTERMINÉE PAIE !

Le Comité de grève d'Antilles Sûreté Guadeloupe
Soutenu par la CGTG